

**REVUE INTERNATIONALE DE LITTERATURE  
ET DE LINGUISTIQUE APPLIQUEES (RILLA)**

---



# **RILLA**

**Vol 1, N°11– Août 2020, ISSN 1840 – 6408.**

**Revue annuelle, publiée par :  
L'INSTITUT UNIVERSITAIRE PANAFRICAIN (IUP),**

**Sous la direction du :  
Pr Taofiki KOUMAKPAÏ &  
Dr (MC) Julien K. GBAGUIDI**



**Editions Africatex Médias,  
01 BP 3950 Porto-Novo, Bénin**

**REVUE INTERNATIONALE DE LITTERATURE  
ET DE LINGUISTIQUE APPLIQUEES (RILLA)**

---

# **RILLA**

**Vol 1, N°11 – Août 2020, ISSN 1840 – 6408**

**Revue annuelle, publiée par :  
L'INSTITUT UNIVERSITAIRE PANAFRICAIN (IUP)**

*Autorisation : Arrêté N° 2011 - 008 / MESRS /CAB / DC /SGM / DPP /DEPES /SP*

*Modifiée par l'arrêté N° 2013 - 044 / MESRS /CAB / DC /SGM / DPP /DEPES /SP*

Courriels : [iup.benin@yahoo.com](mailto:iup.benin@yahoo.com) / [iupuniversite@gmail.com](mailto:iupuniversite@gmail.com)

Sites web : [www.iup-universite.com](http://www.iup-universite.com) / [www.iup.edu.bj.com](http://www.iup.edu.bj.com)

**Sous la direction du :**

**Pr Taofiki KOUMAKPAÏ &**

**Dr (MC) Julien K. GBAGUIDI**



**Editions Africatex Médias**

01 BP 3950, Oganla,

Porto-Novo, Rép. du Bénin.

Tél : (+229) 97 29 65 11 / 95 13 12 84 / 97 98 78 10

**Copyright : RILLA 2020**

- ❖ Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous les pays.
  
- ❖ *No part of this journal may be reproduced in any form, by print, photo-print, microfilm or any other means, without written permission from the publisher.*

**ISSN 1840 - 6408**

**Bibliothèque Nationale,  
Porto-Novo, Rép. du Bénin.**



**Editions Africatex Médias**

01 BP 3950, Oganla,

Porto-Novo, Rép. du Bénin

Tél : (+229) 97 29 65 11 / 95 13 12 84 / 97 98 78 10

**Août 2020**

## **COMITE DE REDACTION**

- Directeur de Publication :

**Pr Taofiki KOUMAKPAÏ**

Professeur Titulaire des Universités (CAMES),  
Département d'Anglais, Faculté des Lettres,  
Langues, Arts et Communication (FLLAC),  
Université d'Abomey- Calavi, Bénin.

- Rédacteur en Chef :

**Pr Cyriaque C. S. AHODEKON**

Professeur Titulaire des Universités (CAMES),  
Département de la Sociologie et  
d'Anthropologie, Faculté des Lettres, Langues,  
Arts et Communication (FLLAC), Université  
d'Abomey- Calavi, Bénin.

- Rédacteur en Chef Adjoint :

**Dr (MC) Julien K. GBAGUIDI,**

Maître de Conférences des Universités  
(CAMES), Département des Sciences du  
Langage et de la Communication, Faculté des

Lettres, Langues, Arts et Communication  
(FLLAC), Université d'Abomey- Calavi, Bénin.

- Secrétaire à la rédaction :

**Dr (MC) Raphaël YEBOU,**  
Maître de Conférences des Universités  
(CAMES), Département des Lettres Modernes,  
Faculté des Lettres, Langues, Arts et  
Communication (FLLAC), Université  
d'Abomey- Calavi, Bénin.

- Secrétaire Adjoint à la rédaction :

**Dr (MC) Mouftaou ADJERAN**  
Maître de Conférences des Universités  
(CAMES), Département des Sciences du  
Langage et de la Communication, Faculté des  
Lettres, Langues, Arts et Communication  
(FLLAC), Université d'Abomey- Calavi, Bénin.

- Secrétaire à la documentation :

**Dr Abraham OLOU,**  
Maître-Assistant de la linguistique descriptive  
des Universités (CAMES), Département des

Sciences du Langage et de la Communication,  
Faculté des Lettres, Langues, Arts et  
Communication (FLLAC), Université  
d'Abomey- Calavi, Bénin.

➤ Secrétaire à la Traduction et aux Relations Publiques :

**Dr Théophile G. KODJO SONOU**

Maître-Assistant de Langue et Didactique  
Anglaises, Traducteur, Interprète de l'Institut  
Universitaire Panafricain (IUP), Porto-Novo,  
Bénin.

## **COMITE SCIENTIFIQUE DE LECTURE**

Président:

**Pr Akanni Mamoud IGUE**

Professeur Titulaire des Universités (CAMES),  
Département des Sciences du Langage et de la  
Communication, Faculté des Lettres, Langues,  
Arts et Communication (FLLAC), Université  
d'Abomey- Calavi, Bénin.

Membres :

**Pr Augustin A. AINAMON**

Professeur Titulaire des Universités (CAMES),  
Département d'Anglais, Faculté des Lettres,  
Langues, Arts et Communication (FLLAC),  
Université d'Abomey- Calavi, Bénin.

**Pr Ambroise C. MEDEGAN**

Professeur Titulaire des Universités (CAMES),  
Département d'Anglais, Faculté des Lettres,  
Langues, Arts et Communication (FLLAC),  
Université d'Abomey- Calavi, Bénin.

**Pr Médard Dominique BADA**

Professeur Titulaire des Universités (CAMES),  
Département des Sciences du Langage et de la  
Communication, Faculté des Lettres, Langues,  
Arts et Communication (FLLAC), Université  
d'Abomey- Calavi, Bénin.

**Pr Gabriel C. BOKO**

Professeur Titulaire des Universités (CAMES),  
Département des Sciences de l'Education et la  
Psychologie, Faculté des Lettres, Langues, Arts  
et Communication (FLLAC), Université  
d'Abomey- Calavi, Bénin.

**Pr Laure C. CAPO-CHICHI ZANOU**

Professeur Titulaire des Universités (CAMES),  
Département d'Anglais, Faculté des Lettres,  
Langues, Arts et Communication (FLLAC),  
Université d'Abomey- Calavi, Bénin.

**Pr Pascal Okri TOSSOU**

Professeur Titulaire des Universités (CAMES),  
Département des Lettres Modernes, Faculté des  
Lettres, Langues, Arts et Communication  
(FLLAC), Université d'Abomey- Calavi, Bénin.

## **CONTACTS**

**Monsieur le Directeur de publication,  
Revue Internationale de Littérature et Linguistique**

**Appliquées (RILLA),**

**Institut Universitaire Panafricain (IUP),**

Place de l'Indépendance, Avakpa -Tokpa,

01 BP 3950, Porto – Novo, Rép. du Bénin ;

Tél. (+229) 20 22 10 58 / 97 29 65 11 / 65 68 00 98 /

95 13 12 84

**Courriel :** [iup.benin@yahoo.com](mailto:iup.benin@yahoo.com) ;

[iupuniversite@gmail.com](mailto:iupuniversite@gmail.com)

**Site web:** [www.iup-universite.com](http://www.iup-universite.com) ; [www.iup.edu.bj](http://www.iup.edu.bj)

# **LIGNE EDITORIALE ET DOMAINES DE RECHERCHE**

## **1. LIGNE EDITORIALE**

La Revue Internationale de Littérature et de Linguistique Appliquée (RILLA) est une revue scientifique spécialisée en lettres et langues. Les articles que nous publions sur les lettres et langues peuvent être écrits en français, en anglais, en allemand, en espagnol et en yoruba. Ces articles sont reçus au secrétariat du comité de rédaction de la revue et envoyés en évaluation. Ceux qui ont reçu des avis favorables sont sélectionnés pour une réévaluation par les membres du comité scientifique en raison de leur originalité, des intérêts qu'ils présentent aux plans africain et international et de leur rigueur scientifique. Après les travaux préliminaires du secrétariat, le spécimen du numéro à publier est envoyé au comité scientifique de lecture pour des corrections éventuelles et la vérification de la conformité des articles aux normes de publication de la revue.

Notons que les articles que notre revue publie doivent respecter les normes éditoriales suivantes :

### ➤ **La taille des articles**

Volume : 18 à 20 pages ; interligne : 1,5 ; pas d'écriture (taille) : 12 ; police : Time New Roman.

### ➤ **Ordre logique du texte**

- Un TITRE en caractère d'imprimerie et en gras. Le titre ne doit pas être trop long ;
- Un Résumé fait dans la langue de publication (50 à 200 mots maximum) ;  
Les mots clés (03 à 05 mots) font partie du résumé ;
- Un résumé en anglais ou en français selon la langue d'écriture de l'article. Le second résumé ou abstract est juste la traduction du premier résumé. Il est aussi fait de mots clés exactement comme dans le premier cas ;
- Introduction ;
- Développement ;

Les articulations du développement du texte doivent être titrées et / ou sous titrées ainsi :

#### ➤ Pour le **Titre** de la première section et sous-section

1. Pour le titre de la première section

1.1. Pour le titre de la première sous-section

1.2. Pour le titre de la deuxième sous-section de la première section etc.

#### ➤ Pour le **Titre** de la deuxième section

2. Pour le titre de la deuxième section

2.1. Pour le titre de la première sous-section de la deuxième section

2.2. Pour le titre de la deuxième sous-section de la deuxième section etc.

➤ **Conclusion**

Elle doit être brève et insister sur l'originalité des résultats de la recherche

➤ **Bibliographie**

Les sources consultées et / ou citées doivent figurer dans une rubrique, en fin de texte, intitulé :

• **Bibliographie**

Elle est classée par ordre alphabétique (en référence aux noms de famille des auteurs) et se présente comme suit :

Pour un livre : Nom, Prénoms (ou initiaux), Titre du livre (en italique), Lieu d'édition, Editions, Année d'édition.

Pour un article : Nom, Prénoms (ou initiaux), "Titre de l'article" (entre griffes) suivi de in, Titre de la revue (*en italique*), Volume, Numéro, Lieu d'édition, Editions, Année d'édition, Indication des pages occupées par l'article dans la revue.

Les rapports et des documents inédits mais d'intérêt scientifique peuvent être cités.

- **La présentation des notes**

- La rédaction n'admet que des notes en bas de page. **Les notes en fin de texte ne sont pas tolérées.**
- Les citations et les termes étrangers sont en italique et entre guillemets « ».
- Les titres d'articles sont entre griffes " ". Il faut éviter de les mettre en italique.
- La revue RILLA s'interdit le soulignement.
- Les références bibliographiques en bas de page se présentent de la manière suivant :

Prénoms (on peut les abréger par leurs initiaux) et nom de l'auteur, Titre de l'ouvrage, (s'il s'agit d'un livre) ou "Titre de l'article", Nom de la revue, Vol, N°, Lieu d'édition, Editions, Année d'édition, n° de page.

Le système de référence par année à l'intérieur du texte est également toléré.

Elle se présente de la seule manière suivante : Prénoms et Nom de l'auteur (année d'édition : n° de page). NB : Le choix de ce système de référence oblige l'auteur de l'article proposé à faire figurer dans la bibliographie en fin de texte toutes les sources citées à l'intérieur du texte.

Le comité scientifique de lecture est le seul juge de la scientificité des textes publiés. Le comité de rédaction de la revue est le seul habilité à publier les textes retenus par le comité scientifique de lecture.

Les avis et opinions scientifiques émis dans les articles n'engagent que leurs propres auteurs. Les textes non publiés ne sont pas retournés.

La présentation des figures, cartes, graphiques... doit respecter le format (format : 15/21) de la mise en page de la revue RILLA.

Tous les articles doivent être envoyés à l'adresse suivante : [iup.benin@yahoo.com](mailto:iup.benin@yahoo.com) ou [presidentsonou@yahoo.com](mailto:presidentsonou@yahoo.com) ou [iupuniversite@gmail.com](mailto:iupuniversite@gmail.com)

NB : Un auteur dont l'article est retenu pour publication dans la revue RILLA participe aux frais d'édition par article et par numéro. Il reçoit, à titre gratuit, un tiré-à-part et une copie de la revue publiée à raison de cinquante mille (50 000) francs CFA.

## **2. DOMAINE DE RECHERCHE**

La Revue Internationale de Littérature et de Linguistique Appliquées (RILLA) est un instrument au service des chercheurs qui s'intéressent à la publication d'articles et de comptes rendus de recherches approfondies dans les domaines ci-après :

- **lettres** : littératures, grammaire et stylistique des langues françaises, anglaises, allemandes, espagnoles et yoruba ;
- **langues** : linguistique, didactique des langues, traduction, interprétation des langues, civilisations françaises et anglaises ;
- **sujets généraux d'intérêts vitaux** pour le développement des études en lettres et langues françaises, anglaises, allemandes, espagnoles et yoruba.

Au total, la Revue Internationale de Littérature et de Linguistique Appliquées (RILLA) se veut le lieu de rencontre et de dissémination de nouvelles idées et opinions savantes dans les domaines ci-dessus cités.

### **LE COMITE DE REDACTION**

## **EDITORIAL**

La Revue Internationale de Littérature et de Linguistique Appliquée (RILLA), publiée par l'Institut Universitaire Panafricain (IUP), est une revue ouverte aux chercheurs des institutions universitaires de recherche et enseignants-chercheurs des universités, instituts universitaires, centres universitaires et grandes écoles.

L'objectif du lancement de cette revue dont nous sommes à la neuvième publication est de permettre aux collègues chercheurs et enseignants-chercheurs d'avoir une tribune pour faire connaître leurs travaux de recherche.

Le comité scientifique de lecture de la RILLA est présidé par le Pr Akanni Mamoud IGUE. Ce comité compte sept membres qui sont des Professeurs Titulaires. Aussi voudrions-nous informer les lecteurs de la RILLA, qu'elle devient multilingue avec des articles rédigés aussi bien en français, en anglais, en allemand, en espagnol qu'en yoruba.

**Pr Taofiki KOUMAKPAÏ**

## CONTRIBUTEURS D'ARTICLES

| <i>N°</i> | <i>Nom et Prénoms</i>  | <i>Articles contribués</i>  | <i>Adresses</i>   |
|-----------|--|---|---|
| <b>1</b>  | <p><b>Dr Rissikatou MOUSTAPHA-BABALOLA</b></p> <p><b>Dr Oba-Nsola Agnila Léonard Clément BABALOLA</b></p> <p><b>&amp;</b></p> <p><b>Dr Crépin Djima LOKO</b></p> | <p>Pragmatic Transfer Analysis in Adjarra English Students' Translation</p> <p style="text-align: center;"><b>Page 23 - 57</b></p>                | <p>Centre Universitaire d'Adjarra, Université d'Abomey-Calavi (UAC), Bénin</p> <p>Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH), Université de Parakou, Bénin</p> <p>Ecole Normale Supérieure (ENS), Université d'Abomey-Calavi (UAC), Bénin</p> |
| <b>2</b>  | <p><b>Dr. Mahougbé Abraham OLOU</b></p> <p><b>&amp;</b></p> <p><b>Prof. Médard Dominique BADA</b></p>  | <p><b>Le pouvoir catégorisateur des affixes en langue aja (un parler du Sud-Bénin)</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Page 58 - 79</b></p> | <p><b>Département des Sciences du Langage et de la Communication (DSL/ Université d'Abomey-Calavi (UAC), Bénin</b></p>  |

|   |  |   |   |
|---|--|---|---|
| 3 | <p><b>Dr Samuel Olufemi BABATUNDE</b></p> <p><b>&amp;</b></p> <p><b>Anthony Kayode SALAU</b></p> | <p>Multilingualism across borders: nigeria-republic of benin as case study.</p> <p><b>Page 80 - 126</b></p>   | <p>Department of french studies, Tai Solarin University of Education, Ijebu-Ode, Nigeria</p> <p><a href="mailto:babatundesotasued.edu.ng">babatundesotasued.edu.ng</a> &amp; <a href="mailto:salaukayode@gmail.com">salaukayode@gmail.com</a></p> |
| 4 | <p><b>Dr Théophile G. KODJO SONOU</b></p>  | <p>Analysis of classroom management techniques in english as a foreign language teaching and learning at lycee behanzin<sup>1</sup>, porto-novo, republic of benin</p> <p><b>Page 127 - 162</b></p> | <p>English Department, "Institut Universitaire Panafricain-IUP", Porto-Novo, Republic of Benin</p> <p><a href="mailto:presidentsonou@yahoo.com">presidentsonou@yahoo.com</a></p>  |
| 5 | <p><b>Dr Olaniran O. E. BALOGUN</b></p>  | <p>Biblical beatitudes and rebuilding nigeria foundation</p>  | <p>Department of Religious Studies, College of Humanities (Cohum)</p>   |

---

<sup>1</sup> Lycée in francophone educational system is a secondary school

|   |   |   |   |
|---|---|---|---|
|   |   | <b>Page 163 - 187</b>   | Tai Solarin University of Education, Ijebu Ode, Ogun State, Nigeria<br><a href="mailto:olaniranbalogun56@gmail.com">olaniranbalogun56@gmail.com</a>                                     |
| 6 | <b>Dr Samson Abiola AJAYI</b>   | La littérature française du 18 <sup>e</sup> siècle : une introduction didactique<br><br><b>Page 188 - 209</b>   | Department of Foreign Languages, Olabisi Onabanjo University, Ago-Iwoye, Nigeria<br><a href="mailto:Sambiola_ajayi@yahoo.com">Sambiola_ajayi@yahoo.com</a>                              |
| 7 | <b>Gérard Kouessi AMOUZOU</b><br><br><b>&amp;</b><br><br><b>Pr Coovi Cyriaque</b> | Facteurs socio-culturels de la déperdition scolaire des filles en milieu kotafon d'athieme, sud benin<br><br><i>Socio-cultural factors of school dropout of girls in kotafon Athiémé, South Benin</i> | Ecole Doctorale Pluridisciplinaire « Espaces, Cultures et Développement » (EDP-ECP), Université d'Abomey-Calavi (UAC), Bénin.<br><br>&<br>Professeur Titulaire des Universités (CAMES), |

|          |  |  |   |
|----------|--|--|---|
|          | <b>AHODEKON<br/>SESSOU</b>                   | <b>Page 210 - 253</b>  | Ecole Doctorale<br>Pluridisciplinaire «<br>Espaces, Cultures et<br>Développement » (EDP-<br>ECP), Université<br>d'Abomey-Calavi<br>(UAC), Bénin.  |
| <b>8</b> | <b>Houévo Diane<br/>Blandine<br/>YAMBODE</b> | Analysing the Concept<br>of Education in Simon<br>Watson's <i>No Man's<br/>Land</i><br><b>Page 254 - 289</b>   | Ecole Doctorale<br>Pluridisciplinaire «<br>Espaces, Cultures et<br>Développement » (EDP-<br>ECP) de l'Université<br>d'Abomey-Calavi, Bénin  |
| <b>9</b> | <b>Casmir MEVO</b>                           | Du titre phare au titre<br>fort, la dynamique de<br>l'art du titre dans la<br>chanson traditionnelle<br><i>fon et maxi</i> du Bénin<br><br><b>Page 290 - 317</b> | Laboratoire d'Etudes<br>Africaines et de<br>Recherche sur le Fâ<br>(Larefa), Université<br>d'Abomey-Calavi<br>(République du Bénin)<br><a href="mailto:casmirmevo@gmail.com">casmirmevo@gmail.com</a> |

|                  |   |   |  |
|------------------|---|---|--|
| <p><b>10</b></p> | <p><b>Sévérin<br/>ORICHA<br/>&amp;<br/>Issiaka H.<br/>DOSSOU-<br/>ABATA</b></p> | <p>Bridging imperialism<br/>and humanism: for<br/>kipling, were indians<br/>not less than sandals?</p> <p><b>Page 318 - 349</b></p> | <p>Ecole Doctorale<br/>Pluridisciplinaire «<br/>Espaces, Cultures et<br/>Développement » (EDP-<br/>ECP) de l'Université<br/>d'Abomey-Calavi, Bénin</p> |
|------------------|---|---|--|

# LE POUVOIR CATÉGORISATEUR DES AFFIXES EN LANGUE AJA (UN PARLER DU SUD-BÉNIN)

**Mahoubé Abraham OLOU**

*Université d'Abomey-Calavi (UAC), Bénin*

**&**

**Médard Dominique BADA**

*Université d'Abomey-Calavi (UAC), Bénin*

**Résumé:** Les travaux sur l'affixation en langue *aja* n'ont pas analysé par (sous-)classe sémantico-fonctionnelle de mots le pouvoir catégorisateur des préfixes par rapport à celui des suffixes, et, inversement. Or, les préfixes et suffixes en langue *aja* se distinguent et se ressemblent d'une (sous-) classe à une autre à travers leurs modes de catégorisation, ce qui traduit un des traits grammaticaux importants de la langue à relever. Nous avons donc analysé le pouvoir catégorisateur des préfixes et des suffixes en langue *aja* au sens de B. Schwischay (2001) et de H. Galli (2006) qui ont développé la notion de fonction grammaticale ou de pouvoir catégorisateur des affixes. Pour ce faire, nous avons extrait de certains textes, énoncés et travaux en *aja* les dérivés préfixaux, suffixaux que nous avons répartis par (sous-) classe de mots ; parmi ces dérivés, nous avons distingué ceux témoignant d'un changement catégoriel de la base au dérivé; à l'intérieur de ces dérivés-ci, nous avons défini les types sémantiques de préfixes et de suffixes en rapport avec les classes morphologiques de leurs bases. Les pouvoirs catégorisateurs des affixes se sont manifestés dans cinq classes à savoir les noms, qualificatifs du procès, pronoms, déterminatifs, marqueurs. Ces classes ont enregistré des préfixes et suffixes catégorisateurs; les marqueurs n'ont connu que des préfixes catégorisateurs. Par classe, les préfixes catégorisateurs sont d'un seul type sémantique ; il en est de même pour les suffixes catégorisateurs sauf chez les noms où ils relèvent de trois types. Particulièrement, les qualificatifs du

procès dérivés sont partis de bases relevant de huit classes morphologiques parallèlement à trois, deux chez les autres.

**Mots-clés :** langue aja, préfixes, suffixes, pouvoir catégorisateur.

**Abstract:** The works on affixation in the Aja language did not analyze by semantico-functional (sub-) class of words the categorizing power of the prefixes with respect to that of the suffixes, and vice versa. However, the prefixes and suffixes in the Aja language are distinguished and resemble each other from one (sub-) class to another through their modes of categorization, which reflects one of the important grammatical features of the language to be addressed. We therefore analyzed the categorizing power of prefixes and suffixes in the Aja language in the sense of B. Schwischay (2001) and H. Galli (2006) who developed the notion of grammatical function or categorizer power of affixes. To do this, we extracted from some texts, statements and works in Aja prefixing, suffixing derivatives that we have divided by (sub) class of words; among these derivatives, we distinguished those showing a categorical change from base to derivative; within these derivatives, we defined the semantic types of prefixes and suffixes related to the morphological classes of their bases. The categorizing powers of the affixes appeared in five classes, namely the nouns, the qualifiers of the trial, pronouns, determinatives, markers. These classes recorded prefixes and suffixes categorizers; the markers only knew categorizer prefixes. By class, categorizer prefixes are of one semantic type; it is the same for categorizer suffixes except for nouns where they fall into three types. In particular, the qualifiers of the derivative process started from bases belonging to eight morphological classes in parallel to three, two in the others.

**Keywords:** Aja language, prefixes, suffixes, categorizer power.

## Introduction

L'article s'inscrit dans le contexte des travaux sur la morphologie lexicale en langue *aja*, un parler du Sud-Bénin, faisant partie du continuum dialectal *gbè* et dont les locuteurs sont issus du département de *kufo*.

A cet effet, T. Y. Tchitchi (1984), M.A. Olou (2016, 2017, 2018a, 2018b) ont, plus ou moins, mis en évidence le pouvoir d'un préfixe et d'un suffixe en *aja* à entraîner un changement de catégorie syntaxique de son radical ou de sa base au dérivé au cours de l'affixation. C'est ce que B. Schwischay (2001) appelle «fonction grammaticale ou catégorisatrice » de l'affixe et H. Galli (2006), « pouvoir catégorisateur » de l'affixe. Mais, étant donné que l'objectif général de leurs travaux ne portait pas spécifiquement sur les pouvoirs catégorisateurs des préfixes et suffixes, ils ne pouvaient pas aborder des détails liés cette fonction grammaticale. M.A. Olou (2016), dont l'objectif principal est de mettre en évidence des préfixes non définis par les travaux antérieurs, a relevé le pouvoir catégorisateur de certains préfixes. Mais, il n'a pas analysé leur catégorisation par classe de mots de façon à avoir un aperçu comparatif. M.A. Olou (2018), dont l'objectif principal est de comparer la suffixation d'une classe de mots à une autre, a défini les suffixes catégorisateurs caractérisant certaines classes. Mais, il n'a pas mis l'accent sur les types sémantiques de suffixes catégorisateurs en rapport avec les classes morphologiques de leurs bases par classe.

Eu égard à tout ce qui précède, notre travail pose le problème des préfixes et des suffixes en *aja* dont les pouvoirs catégorisateurs n'ont pas été analysés parallèlement d'une classe sémantico-fonctionnelle de mots à une autre de façon à en fournir un aperçu comparatif et contrastif. Plus précisément, la typologie sémantique des préfixes et suffixes catégorisateurs et les classes morphologiques de leurs bases ou radicaux n'ont pas été étudiées d'une classe de mots à une autre. Ainsi, on n'a qu'une idée vague des classes de mots en *aja* où tels types de préfixes et/ou de suffixes exercent de pouvoir catégorisateur. Ceci suppose qu'on n'a pas d'aperçu sur la typologie sémantique des préfixes et suffixes catégorisateurs en rapport avec la classe morphologique (terminologie empruntée à B. Schwischay, 2001, pour désigner la catégorie syntaxique des bases) des bases au cours de l'affixation par (sous-) classe de mots. On n'a pas non plus connaissance de la manière dont le pouvoir catégorisateur des affixes se manifeste par classe de mots en langue *aja*. Or, la langue *aja* est caractérisée par des préfixes et suffixes catégorisateurs qui se distinguent et se ressemblent quant à leurs façons d'exercer leur pouvoir catégorisateur au cours de l'affixation par (sous-) classe de mots. Cela traduit un des aspects importants de la morphologie lexicale en langue *aja* à relever. Même si une classe de mots ne venait pas à compter de préfixes catégorisateurs ou de suffixes catégorisateurs, voire aucun d'entre eux, cela entre dans la mesure de l'étendue du pouvoir catégorisateur des affixes à travers les classes de mots.

Ce travail analyse donc les pouvoirs catégorisateurs des préfixes et des suffixes en langue *aja* par classe de mots. Nous nous sommes ainsi inspiré de B. Schwischay (2001) et de H. Galli (2006) quant à la notion de la fonction grammaticale ou du pouvoir catégorisateur des affixes et quant à la notion de la classe morphologique des bases ou des radicaux des affixes. Concrètement, selon ces deux auteurs, si la préfixation ou la suffixation entraîne changement de catégorie syntaxique de la base (ou radical) au dérivé, on dit alors que le préfixe ou le suffixe a un pouvoir catégorisateur. On dit aussi, selon ces auteurs, que l’affixe a une valeur/fonction grammaticale ou une fonction catégorisatrice en ce sens qu’il indique la classe morphologique (catégorie syntaxique) du dérivé. Il va sans dire que le dérivé appartient à une classe morphologique différente de celle de sa base.

Cette étude permet d’enrichir les données nécessaires à la confection d’outils didactiques sur la morphologie lexicale en *aja*.

Pour atteindre notre objectif, nous nous sommes basé sur les dérivés préfixaux, suffixaux et même parasynthétiques. Ils émanent de plusieurs textes, énoncés extraits de T.Y. Tchitchi (1995), E. Seto et al. (2004), Cisola (2010), V. Beavon-Ham et E. Ega (2013). Remarquons que le corpus de base a été orthographié selon les normes prescrites par Cisola (2010). La plupart des préfixes et suffixes structurant les dérivés composant notre corpus ont déjà été analysés sur le plan sémantique par M.A Olou (2016,2018a, 2018b). Particulièrement ici, nous avons focalisé uniquement notre attention sur la classe

morphologique des bases des dérivés affixaux, une fois l’affixe isolé. Nous avons ainsi distingué les dérivés appartenant à une classe différente de celle de leurs bases. Nous les avons répartis par (sous-)classe sémantico-fonctionnelle de mots. A l’intérieur de chaque groupe de dérivés appartenant à une même (sous-) classe, nous avons analysé la valeur sémantique de chaque préfixe et suffixe en rapport avec la classe morphologique de chacune de leur base afin de voir les types sémantiques d’affixes qui s’agglutinent à des classes morphologiques de bases données. Nous avons comparé la catégorisation des préfixes à celle des suffixes par classe, ainsi que les préfixes catégorisateurs d’une part, les suffixes catégorisateurs d’autre part, par classe. Remarquons que les (sous-)classes de mots en *aja* sur lesquelles nous nous basons ici ont déjà été définies par M.A. Olou (2017) sous la terminologie de classes sémantico-fonctionnelles. Nous présentons le pouvoir catégorisateur des affixes dans les noms, les qualificatifs du procès, les pronoms possessifs, les pronoms démonstratifs, les déterminatifs et les marqueurs.

## **1. Le pouvoir catégorisateur des affixes dans les noms**

Le pouvoir catégorisateur du préfixe dans les noms se manifeste à partir d’un radical verbal. On veut pour preuve des noms dérivés de l’agglutination d’un verbe de morphologie simple à des préfixes à charge sémantique complexe, déverbaux<sup>2</sup> comme ‘a-, e-, η-’ : du

---

<sup>2</sup> Selon J. Dubois (2012), un déverbal est une unité sémantique servant à former un nom à base de verbe

(manger)/**a**qu (dent), nù (boire)/**e**nù (bouche), senŋ (s'efforcer)/**ŋ**sen(force) ;

Le suffixe de responsabilité à idée d'agentif a aussi un pouvoir catégorisateur en ce sens qu'il entraîne le passage d'un verbe à un nom dérivé. Il s'agit de *-tś* qui est la forme tronquée du nom *etś* (père) au contact de la base ou du radical. C'est un indicateur d'agent (celui qui exerce un métier) qui renvoie à l'idée de *celui qui* quand il est agglutiné à un verbe. L'action définie par le métier de l'agent est traduite par le verbe radical du suffixe en ce sens que le verbe est la classe sémantico-fonctionnelle susceptible de traduire une action. Le suffixe se base sur un verbe à expansion nominale nécessaire comme dans *ahwawatś* (soldat)= *ahwa* (guerre) + *wa* (faire) + *-tś* (celui qui).

Il en est de même pour les suffixes de responsabilité à idée de non agentif *-tś* et *-nə* qui sont respectivement les formes tronquées de *etś* (père) et *ènə* (mère). Ils servent à désigner un être d'une qualité autre que son métier. Ils renvoient à l'idée de *celui qui* quand il est agglutiné à un verbe traduisant l'action liée à ladite qualité. Le suffixe se base sur un verbe à expansion nominale nécessaire comme dans *enúsentə* (adorateur)=*enú* (chose) +*sen* (adorer) +*-tə*, *ehashinə* (chanteur/chanteuse)= *eha* (chanson)+*shi* (attacher) +*- nə* .

Le pouvoir catégorisateur du suffixe se manifeste également chez *-xu* (suffixe locatif spatial) qui désigne un lieu dont la base peut être un verbe à expansion nominale nécessaire ou un verbe sans expansion. Les noms *ahanuxú*

(buvette)=*aha* (boisson) + *nù* (boire) +*-xu* (locatif spatial) et *béxu* (cachette) = *bé* (se cacher)+*-xu* (locatif spatial) en témoignent.

Le suffixe qualificatif *-tó* sert à désigner un être, donc un nom, dont la qualité est traduite par sa base qui est un qualifiant issu ou non d'une reduplication verbale. Il se manifeste dans des noms comme *èjuntó* (qualifié de rouge)=*èjun* (rouge) + *-tó* (ce qui est/ celui qui est), *èyutó* (qualifié de noir)= *èyu* (noir) + *-tó*, *yoyutó* (qualifié de neuf)=*yoyu* (neuf) + *-tó*, *dòndòntó* (qualifié de gâté)=*dòndòn* (gâté) + '*-tò*', *nunutó* (qualifié de buvable)= *nunu* (buvable) +*-tó*. Le dérivé (nom) en question n'appartient pas à la même classe morphologique que celle de sa base (qualifiant).

Les noms enregistrent trois préfixes catégorisateurs d'un seul type sémantique (à charge sémantique complexe) pour une seule classe morphologique de bases (verbe) et cinq suffixes catégorisateurs de trois types sémantiques (responsabilité, locatif spatial, qualificatif) pour deux classes morphologiques (verbe, qualifiant). Ce sont les préfixes à charge sémantique complexe, déverbaux, qui indiquent la classe morphologique des dérivés en tant que noms, à partir d'un radical verbal monosyllabique. Autrement dit, dans les noms, ce sont les préfixes déverbaux à charge sémantique complexe qui dérivent des noms à partir des verbes, principalement, de morphologie simple. Quant aux suffixes, ils traduisent une idée de responsabilité en termes d'agent et de non agent et ont pour base un verbe à expansion nominale nécessaire ; le suffixe locatif spatial a pour base un verbe sans

expansion et le suffixe qualificatif a pour base un qualifiant simple ou issu d'une reduplication verbale. Les préfixes à charge sémantique complexe/déverbaux, les suffixes de responsabilité à idée d'agentif et de non agentif, le suffixe locatif spatial dérivent des noms en partant d'un verbe. Les suffixes qualificatifs partent d'un qualifiant. Les préfixes et suffixes catégorisateurs partagent une classe morphologique de base (verbe), mais n'ont pas les mêmes valeurs sémantiques.

Abordons, maintenant, le pouvoir catégorisateur des affixes dans les qualificatifs du procès.

## **2. Le pouvoir catégorisateur des affixes dans les qualificatifs du procès**

Il se manifeste dans les qualificatifs traduisant le moment, la fréquence, le lieu, la manière, la quantité.

### **2.1 Dans les qualificatifs du procès de moment**

Les suffixes indicatifs de moment *-mε* (dans) et *-nu* (à/contre) indiquent la classe morphologique du dérivé en tant qu'un qualificatif du procès de moment basé sur un syntagme nominal traduisant le moment. Nous en voulons pour preuve *egaḍowome* (à certaines heures)=*ega* (heure) +*ḍowo* (certains) +*-mε* (dans/à), *hwehɔnnu* (en ce moment) =*hwe* (moment) +*hɔn* (ce) +*-nu* (sur/en). Ce type de suffixe a un pouvoir catégorisateur en ce sens que le dérivé relève d'une classe (qualificatif du procès de

moment) différente de celle de la base (syntagme nominal).

Les qualificatifs du procès de moment enregistrent deux suffixes catégorisateurs relevant d'un seul type sémantique (indicatifs de temps) pour une seule classe morphologique de bases (syntagme nominal). Ils n'enregistrent que de suffixes catégorisateurs.

## **2.2 Dans les qualificatifs du procès de fréquence**

Il y a un préfixe catégorisateur de fréquence qui dérive des qualificatifs de procès de fréquence à base des déterminatifs numériques cardinaux : *eve* (deux)/*zeve* (deux fois).

## **2.3 Dans les qualificatifs du procès de lieu**

Les deux préfixes à charge sémantique complexe, adverbialisateurs locatifs, *-e*, *-hun* (emphatique de *-e*) dérivent des qualificatifs du procès de lieu à partir de radicaux entrant dans la classe des déterminatifs démonstratifs : *e+-ne* (ce...là)/*enɔ* (là) ou *hun+nɔ* (là).

Il y a aussi un préfixe à charge sémantique complexe, adverbialisateur locatif, *e-* qui dérive des qualificatifs du procès de lieu à partir de radicaux entrant dans les postpositions de lieu: *ji* (sur)/*eji* (en haut).

Nous notons également un préfixe à charge sémantique complexe, adverbialisateur locatif et déverbatif<sup>3</sup> qui indique la classe morphologique du dérivé en tant qu'un qualificatif du procès de lieu à base d'un radical verbal simple: *'kpà* (tailler)/*akpà* (à côté).

Les qualificatifs du procès de lieu enregistrent trois préfixes catégorisateurs relevant d'un seul type sémantique (adverbialisateurs locatifs) pour trois classes morphologiques de bases (déterminatifs démonstratifs, postpositions de lieu, verbe). Seul le préfixe *-e* admet, sur l'axe paradigmatique, deux classes morphologiques de bases. Ils ne connaissent que des préfixes catégorisateurs.

## 2.4 Dans les qualificatifs du procès de manière

Il y a un préfixe à charge sémantique complexe, adverbialisateur de manière, *a-* qui dérive des qualificatifs du procès de manière à partir de radicaux simple entrant dans les déterminatifs indéfinis : *han* (*tel*)/*ahan* (*ainsi*).

Le pouvoir catégorisateur se manifeste aussi chez *-tò* (adverbialisateur de manière) comme dans *bubutò* (respectueusement)= *bubu* (respect)+*-tò*, *vɔnvɔntò* (de manière peureuse)= *vɔnvɔn* (peur)+*-tò*, *dɔndɔntò* (de façon mauvaise)=*dɔndɔn* (mauvais) +*tò*. Les deux premières bases sont des noms issus respectivement de la reduplication des verbes *bú* (perdre) et *vɔn* (avoir peur), alors que la troisième est un qualifiant issu de la reduplication du verbe qualifiant *dɔn* (être mauvais). Voici un énoncé qui illustre *bubutò* : (8) *é do egbe nɔ fádà bubutò*

---

<sup>3</sup> Selon J. Dubois (2012), un déverbatif est une unité de sens servant à dériver toute catégorie de mot à base de verbe.

(il a salué respectueusement le prêtre). C'est donc sur ce nom ou ce qualifiant que s'est agglutiné le suffixe pour donner un qualificatif du procès de manière.

Il se manifeste, par ailleurs, avec *-dɛ* (adverbialisateur de manière) comme dans *kpenkpendɛ* (lourdement), *dendendɛ* (tendrement). Les bases *kpenkpen* (lourd) et *denden* (tendre) sont des qualifiants issus de la reduplication des verbes qualifiants *kpen* (être lourd) et *den* (être tendre). C'est donc sur ces qualifiants que s'est agglutiné le suffixe pour donner un qualificatif du procès de manière.

Les qualificatifs du procès de manière connaissent un préfixe catégorisateur à charge sémantique complexe/adverbialisateur de manière pour une seule classe morphologique de base (déterminatif indéfini) et deux suffixes catégorisateurs d'un seul type sémantique (adverbialisateurs de manière) pour deux classes morphologiques (nom, qualifiant).

Ils connaissent le préfixe catégorisateur et le suffixe catégorisateur.

## **2.5 Dans les qualificatifs du procès de quantité**

Il y a deux préfixes catégorisateurs d'un seul type sémantique (diminutifs) pour une classe morphologique de bases (déterminatif numéral cardinal). On en veut pour preuve *vi-* et *hwe-* qui dérivent des qualificatifs de procès de quantité à base de *dɛka* (un) : *vidɛka* ou *hwɛdɛka* (un peu).

Ces qualificatifs ne connaissent que des préfixes catégorisateurs.

Passons à présent au pouvoir catégorisateur des affixes dans les pronoms.

### **3. Le pouvoir catégorisateur des affixes dans les pronoms**

Il se manifeste dans les possessifs et démonstratifs

#### **3.1 Dans les pronoms possessifs**

Le pouvoir catégorisateur se manifeste chez le suffixe possessif *-tɔ́* dans tous les pronoms possessifs : *anyitɔ́* (le mien), *aotɔ́* (le tien), *yitɔ́/yetɔ́* (le sien), *mìwotɔ́* (le nôtre), *míwotɔ́* (le vôtre), *wowotɔ́* (le leur) dont les bases sont respectivement des déterminatifs possessifs des mêmes personnes que celles des pronoms possessifs.

Mais au niveau des pronoms possessifs désignant le possesseur en entité plurielle (*mìwotɔ́*, *míwotɔ́*, *wowotɔ́*), la suffixation peut aussi être analysée autrement : *mì* (*nous*) + *-wo* + *-tɔ́* = *mìwotɔ́* (le nôtre), *mí* (*vous*) + *-wo* + *-tɔ́* = *míwotɔ́* (le vôtre), *wo* (*les, eux*) + *-wo* + *-tɔ́* = *wowotɔ́* (le leur) dont les bases sont des pronoms personnels. Ceci suppose que ces pronoms possessifs sont doublement suffixés, car formés à base de pronoms personnels radicaux (*mì* : nous, *mí* : vous, *wo* : ils) et du double suffixe possessif *-wo* + *-tɔ́*. Cela peut s'expliquer par le fait que la première suffixation ne donne que des déterminatifs possessifs (*mìwo* : notre, *míwo* ; votre, *wowo* : leur),

nécessitant une seconde suffixation qui finit par donner un pronom possessif. On peut alors dire dans ce cas que le double suffixe s'appuie sur un pronom personnel pour dériver un pronom possessif.

Les pronoms possessifs connaissent deux suffixes catégorisateurs relevant d'un seul type sémantique (possessif) pour deux classes morphologiques de bases (pronom personnel et déterminatif possessif). Ils connaissent seulement des suffixes catégorisateurs.

Voyons ce qui se passe chez les pronoms démonstratifs.

### **3.2 Dans les pronoms démonstratifs**

Il y a un préfixe catégorisateur démonstratif qui dérive un pronom démonstratif à base d'un déterminatif démonstratif. On en veut pour preuve : *e-* agglutiné à *hɔn* (ce) pour donner *ehɔn* (cela). Les pronoms démonstratifs connaissent seulement le préfixe catégorisateur.

Abordons le pouvoir catégorisateur des affixes chez les déterminatifs..

### **4. Le pouvoir catégorisateur des affixes dans les déterminatifs**

Il se manifeste dans les possessifs, les démonstratifs, les numéraux ordinaux.

## 4.1 Dans les déterminatifs possessifs

Trois déterminatifs possessifs sont dérivés des pronoms personnels avec trois préfixes possessifs distincts: *eo*(toi)/*ao* (ton/ta), *eo* (toi)/*tɔo* (ton/ta), *enyɛ* (moi)/*kinɛ* (mon/ma ).

Le pouvoir catégorisateur des préfixes possessifs se manifeste aussi chez le suffixe possessif *-wo* dans les déterminatifs possessifs désignant le possesseur en entité plurielle (un possédé pour plusieurs possesseurs). Pour le cas de *-wo*, nous avons relevé *mìwo* (notre), *míwo* (votre), *wowo* (leur), qui se placent avant leurs déterminés, dont les bases sont des pronoms personnels relevant des mêmes personnes que celles de leurs radicaux.

Mais, les déterminatifs possessifs désignant seulement le possesseur en entité plurielle ont la propriété de se placer aussi immédiatement après leurs déterminés dans un énoncé en se faisant suffixer de *-tɔ*, d'où *-wo+-tɔ* au final. Les exemples (9) *míwo 'hún* (votre véhicule) et (10) *ehún míwotɔ* (notre véhicule) sont assez révélateurs. Une double suffixation s'opère ainsi au niveau des trois déterminatifs possessifs désignant le possesseur en entité plurielle.

Remarquons que lesdits déterminatifs se confondent ainsi aux pronoms possessifs du pluriel sur le plan de la structure morphologique. La présence ou non du double suffixe possessif dans le déterminatif possessif dépend ainsi de son environnement syntaxique : lorsque le déterminatif possessif est placé après le déterminé, le *-tɔ*

se manifeste ; lorsque le déterminatif possessif précède le déterminé, le dernier suffixe *-tʃ* s'efface. Nous pouvons, à cet effet, considérer le *-tʃ* de la double suffixation comme un suffixe topicalisateur (emphatique) contextuel : topicalisateur en ce sens que sa présence vient insister davantage sur l'idée de 'possesseur' déjà marquée par *-wo*, contextuel en ce sens que sa présence est conditionnée par son environnement syntaxique. La base du double suffixe est un pronom personnel. Le double suffixe possessif a donc un pouvoir catégorisateur en partant du pronom personnel pour dériver un déterminatif possessif n'appartenant pas à la même classe morphologique que celle de sa base.

Les déterminatifs possessifs enregistrent trois préfixes catégorisateurs d'un seul type sémantique (possessif) pour une seule classe morphologique (pronom personnel) et deux suffixes catégorisateurs d'un seul type sémantique (possessif) pour une seule classe morphologique (pronom personnel).

Les déterminatifs possessifs connaissent des préfixes et des suffixes catégorisateurs.

#### **4.2. Dans les déterminatifs démonstratifs**

Un déterminatif démonstratif est dérivé à base d'un qualificatif du procès de lieu et d'un préfixe démonstratif : *enɔ* (là)/*hunnɔ* (ce). Ledit préfixe a donc un pouvoir catégorisateur. Les déterminatifs démonstratifs connaissent seulement le préfixe catégorisateur.

### 4.3 Dans les déterminatifs numériques ordinaux

Le pouvoir catégorisateur se manifeste chez le suffixe *-tɔ* exprimant le rang au contact du déterminatif numéral cardinal qui est la base. On en veut pour preuve *eve* (deux)+*-tɔ* = *evetɔ*(deuxième), *ene* (quatre) +*tɔ*= *enetɔ* (quatrième), *ewo* (dix)+*-tɔ*= *ewotɔ* (dixième).

Le suffixe d'idée de rang a un pouvoir catégorisateur en ce sens qu'il entraîne le passage d'un déterminatif numéral cardinal à un déterminatif numéral ordinal. Les déterminatifs numériques cardinaux enregistrent seulement le suffixe catégorisateur.

Passons, à présent, au pouvoir catégorisateur des préfixes dans les marqueurs.

## 5. Le pouvoir catégorisateur des affixes dans les marqueurs

Il se manifeste dans les marqueurs de l'injonctif négatif et de fréquence négative

### 5.1 Dans les marqueurs de l'injonctif négatif

On part d'un verbe à un marqueur de l'injonctif négatif à l'aide d'un préfixe déverbatif à charge sémantique complexe *ŋ-* : *gbé* (refuser)/*ŋgbe* (marqueur de l'injonctif négatif).

## 5.2 Dans les marqueurs de fréquence négative

Un préfixe de fréquence négative dérive un marqueur de fréquence négative à base d'un déterminatif indéfini : *de* (quelconque)/*hɔde* (*encore* accompagnant les morphèmes de négation en aja).

### Conclusion

Cinq classes sémantico-fonctionnelles de mots ont enregistré des affixes (préfixes, suffixes) catégorisateurs dans l'affixation. Les noms, les qualificatifs du procès, les pronoms, les déterminatifs ont enregistré à la fois des préfixes et des suffixes catégorisateurs. Les noms ont connu trois préfixes et cinq suffixes catégorisateurs. Parmi les qualificatifs du procès, ceux traduisant le moment ont enregistré deux suffixes catégorisateurs, ceux de fréquence un préfixe catégorisateur, ceux de lieu trois préfixes catégorisateurs, ceux de manière un préfixe catégorisateur et deux suffixes catégorisateurs, ceux de quantité ont mis en évidence deux préfixes catégorisateurs. Parmi les pronoms, les pronoms possessifs ont exposé deux suffixes catégorisateurs alors que les pronoms démonstratifs sont caractérisés par un préfixe catégorisateur. Parmi les déterminatifs, les possessifs ont mis en évidence trois préfixes catégorisateurs et deux suffixes catégorisateurs, les démonstratifs ont exposé un préfixe catégorisateur, les numéraux ordinaux un suffixe catégorisateur. Les marqueurs constituent la seule classe à enregistrer seulement de préfixes catégorisateurs : le marqueur de l'injonctif négatif et le marqueur de fréquence négative

ont connu chacun un préfixe catégorisateur. Remarquons que, par classe et sous-classe, les préfixes catégorisateurs sont d'un seul type sémantique. Il en est de même pour les suffixes sauf chez les noms dont les cinq suffixes relèvent de trois types sémantiques. Chez les noms dérivés, les bases ont relevé des verbes et qualifiants. Chez les qualificatifs du procès, les bases ont relevé d'un syntagme nominal, d'un déterminatif numéral cardinal, démonstratif, indéfini, d'une postposition locative, d'un verbe, d'un nom, d'un qualifiant. Chez les pronoms, les bases ont participé des déterminatifs possessifs et démonstratifs. Chez les déterminatifs, les bases ont participé des pronoms personnels, des qualificatifs du procès de lieu, des déterminatifs numéraux cardinaux. Au niveau des marqueurs, les bases ont relevé d'un verbe et d'un déterminatif indéfini.

## Références bibliographiques

1. CISOLA, 2010, *Orthographe pratique standard de l'ajagbè*, Azovè, Bibliothèque Nationale, RB, 73 pages
2. CORBIN Danielle, 1999, « Pour une théorie sémantique de la catégorisation affixale », *Faits de langues*, 14, 65-77
3. DUBOIS Jean, 2012, *Le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse, 514 pages

4. DARMESTETER Arsène, 1894, *Traité de la formation des mots composés dans la langue française comparée aux autres langues romanes et au latin*, ErstaubeGabe, Paris, 82 pages
  
5. GALLI Henri, 2006, *Echappée en morphologie dérivationnelle : approche épistémologique de la discipline avec application au préfixe en-*, Thèse pour le doctorat en Sciences du Langage, Université March Bloch, Strasbourg II, 327 pages
  
6. KOGON Kodedjro, 1999, *La dérivation en Aja*, Mémoire de D.E.A. en linguistique, FLASH, Université Nationale du Bénin, 103 pages
  
7. OLOU Mahougbé Abraham, 2016, « La préfixation en aja : un parler du Sud-Bénin », in *Les Cahiers du CBRST (Centre Béninois de la Recherche Scientifique et Technique)*, Lettres- Sciences Humaines et Sociales, No 9, Cotonou, Bibliothèque Nationale du Bénin, Juin, pp.490-505, ISSN : 1840-703X
  
8. OLOU Mahougbé Abraham, 2017, *Typologie structurale de l'ajagbe : un parler du Sud-Bénin*, Berlin, Éditions universitaires européennes, septembre, 317 pages

9. OLOU Mahougbé Abraham, 2018a, « La suffixation en Aja : un parler du Sud-Bénin », *Lɔ̃gbowu, Revue des Lettres, Langues et Sciences de l'Homme et de la Société*, Numéro 006, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université de Kara, Togo, décembre, pp.213-226

10. OLOU Mahougbè Abraham, 2018b, « La parasyntèse en Aja : une langue du continuum –gbè », *Les Annales de la Faculté des Lettres Langues, Arts et Communication*, vol. 1, Numéro 1, Université d'Abomey-Calavi, Bénin, pp. 165-172

11. RIEGEL Martin, PELLAT Jean-Christophe., & RIOUL René, 1999, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 112 pages

12. SCHWISCHAY Bernd, 2001, « La morphologie lexicale (ou formation des mots) », *Introduction à la lexicologie*, n°2, pp. 22-29.

13. SETO Emile et Evangélistes, 2004, *MOYIZI, Livret en àjágbe sur Moïse de l'Ancien Testament*, Eklwikanme, 35 pages

14. TCHITCHI Toussaint Yaovi, 1984, *Systématique de l'ajagbè*, Thèse de doctorat de 3<sup>ème</sup> cycle, Paris III, Université de la Sorbonne Nouvelle, CENALA, 441 pages

15. TCHITCHI Toussaint Yaovi, 1995, *Agbeboḍo*, hors-série, N°1, Ablòḍe, Porto Novo (Bénin), Presses du JORB, 87 pages

16. TCHITCHI Toussaint Yaovi, et OLOU Mahougbe Abraham, 2015 « L'affixation et l'allomorphie en aja: un parler du Sud-Bénin », in *International Journal of Teaching & Learning (INJOTEL)*, Vol. 1, No7, publié par Tai Solarin University of Education (TASUED), hosted by the College of Humanities, Ijagun, Ijebu-Ode, Ogun State in Nigeria, Theokos Publications, Décembre, pp. 134-157

17. TCHITCHI Toussaint Yaovi, 1981, *Eléments de lexique thématique Aja-Français*, Cotonou, Commission nationale de linguistique, 47 pages ;